

## Société | En Dordogne, les pouvoirs publics se mobilisent contre la canicule



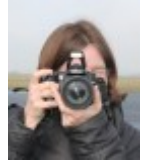
**Météo France a placé la Dordogne en vigilance orange canicule hier. La préfecture a déclenché le niveau 3 du plan canicule, qui renforce la prévention. Avec des températures de 38°C degrés attendues jusqu'à mardi, une attention particulière est portée aux personnes fragiles : jeunes enfants et personnes âgées. Dans les maisons de retraite, le plan bleu est déclenché : la priorité est donnée à l'hydratation des résidents. A Périgueux, Cassiopéa, l'association qui suit 6000 personnes en télé-assistance dans le département, a renforcé son dispositif et multiplie les messages de préventions..**

La préfecture de la Dordogne a déclenché hier après-midi, le niveau 3 du plan canicule, qui renforce la prévention, surtout vis à vis des plus fragiles . Des températures supérieures à 38°C le jour et à 20 °c la nuit, sont attendues jusqu'à mardi. Les pouvoirs publics veulent éviter une nouvelle catastrophe sanitaire, comme celles de 2003. Hier, le conseil départemental, en charge des personnes âgées et de la solidarité, présentait ses mesures pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs. Deux types de publics sont particulièrement visés : les enfants et les personnes âgées et/ou handicapées. Exemple, l'association Cassiopéa, qui suit 6000 personnes en Dordogne avec son service de télé assistance, a renforcé son dispositif et déclenché sa cellule prévention depuis le 1er août. Ses opératrices appellent tous les adhérents pour rappeler les mesures à prendre en cas de fortes chaleurs, boire, se mouiller la peau, rester dans une pièce fraîche, ne pas sortir aux heures les plus chaudes. " Notre rôle est de s'assurer que tout va bien, à l'aide d'un petit questionnaire, de formuler des conseils. En cas de doute, nous pouvons faire appel à nos collègues de la cellule d'urgence ou faire appel à un proche, explique Violaine Marchand, une des opératrices. Ces appels systématiques complètent les réponses aux alertes lancées par les médaillons de téléalarme des adhérents. "15 % de nos adhérents, sont considérés très fragilisés par cet épisode de forte chaleur et 70 % plus moyennement touchés, explique le docteur Frédéric Woné, président de l'association.

### Le plan bleu dans les maisons de retraite

Dans les Ehpad, le plan bleu a été déclenché depuis le 1er août, en plus de la veille saisonnière débutée le 1er juin. Exemple au sein de l'Ehpad Jean-Gallet, à Coulounieix Chamiers, un établissement avec 44 résidents est passé en mode canicule. La priorité est donnée à l'hydratation, car le risque de ne pas boire pour une personne

âgée est un risque léthal. "C'est très compliqué de faire boire une personne âgée dépendante qui n'en a pas forcément envie et qui n'en éprouve pas le besoin, explique Dominique Lavaud, infirmière coordinatrice. Les résidents sont classés en trois catégories : ceux qui peuvent suivre la consigne de boire sans difficulté, ceux qu'il faut stimuler et assister et ceux qui sont incapables de boire seul, car ils souffrent de troubles de la déglutition. "Faire boire une personne peut prendre jusqu'à vingt minutes. Nous sollicitons les résidents à aller le plus souvent dans la salle à manger qui est climatisée, contrairement aux chambres, poursuit Dominique Lavaud. Ces mesures et le déclenchement du plan bleu demandent un vrai travail d'accompagnement et de passer plus de temps auprès des personnes âgées, surtout qu'à L'Ehpad Jean Gallet, la moyenne d'âge atteint 92 ans et la grande dépendance est de plus en plus fréquente. La mise en place du plan bleu a réveillé les revendications des membres du personnel qui dénoncent un manque d'effectifs pour mieux prendre en charge le grand âge. "L'établissement emploie 32 personnes équivalent temps plein, en semaine, il y a 4 personnes le matin, et 3 l'après midi, moins les week end. Il faudrait une personne de plus par service," indique les représentants du personnel FO et CGT.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 03/08/2018*

*[Url de cet article](#)*